

Date d'impression : 04.07.2005

revue le : 04.07.2005

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: Chlorure d'ammonium Bero Salmiakstein Dosen und Nr. 150

Hersteller/Lieferant:

Wullschleger AG

Löttechnik-Edelmetalle
Asylstrasse 25
CH-8800 Thalwil/Schweiz
Tel. 0041 44 720 05 78
Fax. 0041 44 720 03 27
wullschlegerag bluewin.ch
www.wullschlegerag.ch

2 Composition/informations sur les composants

- Nom chimique usuel (ou nom générique)
- No CAS Désignation
12125-02-9 chlorure d'ammonium
- Code(s) d'identification
- No CE : 235-186-4
- No Index : 017-014-00-8

3 Identification des dangers

- Principaux dangers:



Xn Nocif

- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:
R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 36 Irritant pour les yeux.

4 Premiers secours

- Indications générales :
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- après inhalation :
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières 15 minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Evacuer les vomissures si le patient est conscient. Demander l'aide d'un médecin.
- Indications destinées au médecin :
- Les symptômes suivants peuvent apparaître :
Etat maladif
Vomissement
Diarrhoe
Troubles du système nerveux central
Spasmes

(suite page 2)

CHF

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.07.2005

revue le : 04.07.2005

Nom du produit: Chlorure d'ammonium /Bero Salmiaksteine und Salmiak Nr. 160

(suite de la page 1)

Paralysie respiratoire

* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz hydrochlorique (HCl)
Oxyde d'azote (NOx)
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**



Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir par moyen mécanique.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau chaude.

* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Éviter la formation de poussière.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Le produit n'est pas combustible.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Matériau approprié pour réservoirs et canalisations : le verre.
Matériau incompatible pour réservoirs et conduites: l'acier.
Matériau incompatible pour réservoirs et conduites: le cuivre
Matériau incompatible pour réservoirs et conduites: l'aluminium.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas stocker avec des agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans emballages bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Le produit est hygroscopique.

* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

CHF

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.07.2005

revue le : 04.07.2005

Nom du produit: Chlorure d'ammonium/Bero Salmiaksteine Dosen und Nr. 160

(suite de la page 2)

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
12125-02-9 chlorure d'ammonium
VME (Suisse) 3 a mg/m³
- Indications complémentaires :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Prévoir une douche d'oeil sur le lieu de travail.
- Protection respiratoire :
En cas de la poussière, de la fumée ou du nuage utiliser un appareil de protection respiratoire.
Filtre à particule P2.
- Protection des mains : Gants résistant aux acides.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Temps perméable \geq 8 heures
Gants en caoutchouc naturel/latex naturel - NR (0.5 mm).
Gants en polychloroprène - CR (0.5 mm).
Gants en caoutchouc nitrile/latex nitrile - NBR (0.35 mm).
Gants en butylchaoutchouc - Butyl (0.5 mm).
Gants en caoutchouc fluoré - FKM (0.4 mm).
Gants en chlorure de polyvinyle - PVC (0.5 mm).
- Référence: GESTIS base de données de substances
(www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm)
- Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
- Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.

Forme :	poudre cristalline
Couleur :	blanc
Odeur :	reconnaissable
- Modification d'état

Point de fusion :	335/dec.°C (DIN 51761)
Point d'ébullition :	non déterminé
Température et début de la sublimation :	> 350°C
- Point d'éclair : non applicable
- Inflammabilité (solide, gazeux) : Le produit n'est pas inflammable.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Pression de vapeur à 30°C: 1,33 hPa
- Densité à 20°C: 1,53 g/cm³
- Densité en vrac à 20°C: 500 kg/m³
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C: 376 g/l
- Valeur du pH (50 g/l) à 20°C: 4,5-6,0

(suite page 4)

CEP

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.07.2005

revue le : 04.07.2005

Nom du produit: Chlorure d'ammonium /Bero Salmiakstein Dosen und Nr. 160

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Peut se décomposer lentement en cas de réchauffement local au - dessus de 150°C.
- **Substances à éviter :**
Acides puissants.
Alcalis puissants.
- **Réactions dangereuses:**
En cas d'action exercée par des lessives alcalines, dégagement d'ammoniac.
Réactions aux nitrates et aux nitrites.
Réactions aux agents d'oxydation forts.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Gaz hydrochlorique (HCl).
Ammoniac.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
Oral LD50 1300 ml/kg (souris)
1440 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Irrite la peau et les muqueuses.
Schleimhautreizung
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

*** 12 Informations écologiques**

- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation :**
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/cau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.
 $\log P(o/w) < 1$
- **Effets écotoxiques :**
- **Toxicité aquatique :**
LC50/96h 725 mg/l (bluegill sunfish)
209 mg/l (Cyprinus carpio)
- **Remarque :** N'est pas nocif pour les organismes d'eau.
- **Indications générales :**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*** 13 Considérations relatives à l'élimination**

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une décharge souterraine, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

017

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.07.2005

revue le : 04.07.2005

Nom du produit: Chlorure d'ammonium/Bero Salmiakstein Dosen und Nr. 160

(suite de la page 4)

* 14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
- Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -
- Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :
- Classe IMDG : -
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
- Classe ICAO/IATA : -
- Indications complémentaires de transport :
Fiche de transport pour le transport routier:
Numéro: -

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE :
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xn Nocif

- Phrases R :
22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
- Phrases S :
22 Ne pas respirer les poussières.
- Prescriptions nationales :
Législation de toxicité Suisse:
N°-OFSP/N°-TED : G-3660
Classe de toxicité: 4
- Classe de pollution des eaux :
Classe de pollution des eaux PN3 (selon liste, CH) : peu polluant
Classe de pollution des eaux WGK 1 (selon liste, D) : peu polluant

* 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique : Laboratoire, KK/IM
- Contact : Demandez votre fournisseur.
- * Données modifiées par rapport à la version précédente